

Oui à un élevage performant, mais veillons à l'image du lait suisse !

Position de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) sur la question des « mamelles trop pleines » aux expositions

Contexte

C'est un reportage diffusé dans l'émission *Kassensturz* du 26 avril 2016 qui a attiré l'attention des médias sur l'élevage intensif et les mamelles trop pleines. Depuis, la question a fait l'objet de plusieurs débats publics, plus ou moins importants.

Ce sujet, très émotionnel, évoque des représentations d'animaux souffrants. Une discussion menée sous un seul angle tout comme les pratiques inappropriées de certains peuvent porter atteinte à l'image du lait suisse et des producteurs suisses de lait.

Position de la FPSL

Sur le principe, la FPSL est favorable aux expositions d'animaux. Elles font partie du patrimoine culturel et promeuvent l'élevage de vaches en bonne santé, performantes et rentables. À noter que la génétique joue un rôle central dans la production laitière.

La FPSL estime que, sur ce terrain, il faut systématiquement accorder une grande importance au bien-être des animaux. Il s'agit ce faisant de prendre en considération l'une des principales attentes de la population vis-à-vis de l'agriculture. Ne pas y répondre, c'est prendre le risque certain de nuire à la bonne image dont bénéficient le lait et les produits laitiers de Suisse.

Revendications de la FPSL

Pour les raisons susmentionnées, la FPSL soutient fermement tous les efforts visant à faire respecter, lors d'expositions, le [Code de l'honneur](#) de la Communauté de travail des éleveurs bovins suisses (en particulier le chapitre 7 : Actes défendus), à informer les participants aux concours sur le bien-être des animaux et les mamelles trop pleines et à faire exclure des concours les participants commettant une infraction.

De plus, la FPSL exige de manière catégorique que le Code de l'honneur soit observé lors des manifestations où elle est représentée à titre de sponsor. Si elle constate que ce code n'est pas respecté, elle se réserve le droit de retirer son sponsoring, y compris les prestations accordées.

Renseignements :

Reto Burkhardt

Responsable de la communication de la FPSL

079 285 51 01

Weststrasse 10

Case postale

CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Fax 031 359 58 51

smp@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

swissmilk